

### COMPTE-RENDU

Convocation du 16/10/2009

#### Membres présents :

<i>ALOS :</i>	A. PUJOL ; P. CABOS	<i>LACOURT</i>	M. COUSIN ; R. SOUQUET ; A. TALIEU
<i>CLERMONT :</i>	R. ROUSSET	<i>LESCURE :</i>	J.-L. BOULET ; B. PUJOL ; A.COUSSEMENT (suppléant de JM.MONREYSSE)
<i>ENCOURTIECH :</i>	J.-C. DEDIEU ; P. AUDABRAM	<i>MONTEGUT :</i>	J.BONZOM (suppléant de R.CLASTRES) ; A.CAUBERE (suppléante de S.MAILLAUD)
<i>ERP :</i>	J.-C. DEGA ; J.-M. BOINEAU	<i>RIVERENERT :</i>	E. BOINEAU ; R. MEYNARD

- **Excusés :**
- **Jean-Marie MONREYSSE**
- **René CLASTRES**
- **Joël DUPUY**

Secrétaire de séance : Edmond BOINEAU

Approbation du compte rendu de la séance précédente : Un élu demande la rectification du vote concernant les bâtiments de Première Accueil, en ce sens qu'il est contre cette création. Sous réserve de cette modification le vote est adopté à l'unanimité.

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

#### DELIBERATIONS

##### **Modifications budgétaires :**

Objet : Crédits supplémentaires

Jean-Claude DEGA expose à l'assemblée qu'il est nécessaire de voter les crédits supplémentaires et/ou de procéder aux réajustements de comptes et approuver les décisions modificatives suivantes :

Désignation des articles			
Num	Libellé	Recettes	Dépenses
022	Dépenses imprévues		-946.00
4571-00	Dépenses		-121783.59
4572-00	Recettes		121783.59
6488	Autres charges		345.00

6573 / 012	Subventions de fonctionnement aux o		-32500.00
65734	Communes		32851.00
6574	Subv. fonct pers. drt privé		250.00
6531	Indemnités aux élus		1710.00
6533	Cotisations de retraite		200.00
6554	Contributions aux organismes de regroupement		4000.00
6611	Intérêts des emprunts		-5910.00
<b>TOTAL</b>			

La proposition est soumise au vote : adopté à l'unanimité

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

### Création d'un poste d'employé communal :

Jean-Claude DEDIEU présente les conclusions de la réunion du 24 septembre 2009 où la majorité des communes y compris celles bénéficiaires du service, ont vu la nécessité d'engager un nouvel employé intercommunal. Robert ROUSSET donne son accord de principe sur la création de ce poste, mais signale que les élus de la commune de CLERMONT sont encore au titre de la réflexion.

Adopté à l'unanimité.

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

Pour l'organisation de ce poste, il faut donc :

- Différencier les besoins de chaque commune,
- Définir une commission d'embauche, les communes intéressées étant ERP, ENCOURTIECH, MONTEGUT.
- Préparer les achats de matériel indispensable pour qu'il puisse exercer son travail : véhicule, outillage de base.
- Déterminer un correspondant élu par commune.

### Demande de subventions tempête Klaus :

Monsieur le Président rappelle les dégâts occasionnés par la tempête Klaus en Janvier particulièrement sur la voirie communautaire.

Dans l'urgence, des travaux de déblaiement des arbres arrachés, des glissements de terrain et de sécurisation des voies ont été réalisés. Il reste à stabiliser par des enrochements et remettre en état les revêtements.

Des aides de l'Etat peuvent être attribuées et nous permettre de finaliser ces travaux au plus tôt.

Le montant total estimé des travaux s'élève à 12 219€TTC (travaux déjà réalisés ou à entreprendre).

L'aide de l'Etat serait de 80% soit 9 775€dans le cadre de l'Etat programme 122.

L'autofinancement serait de 4 389 €

Sur ces bases, le conseil délibère et par vote de :

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

- approuve le plan de financement présenté
- demande une aide de l'Etat de 80%
- charge Monsieur le Président d'effectuer toutes démarches pour obtenir cette aide.

## **Location chapiteau et sanitaires mobiles aux collectivités et associations ne faisant pas partie de Val'Couserans**

Monsieur le Président rappelle que lors de l'acquisition du chapiteau, une convention de réciprocité avec les communes du Volvestre et du Bas-Couserans avait été établie. Ainsi le chapiteau ou les autres équipements étaient utilisés dans cette zone seulement. Une extension avait été établie au profit des manifestations dites « de pays ». Considérant l'évolution et la multiplicité des échanges avec les autres collectivités, il paraît opportun d'élargir la zone et d'autoriser le prêt des équipements aux autres collectivités et associations dans le cadre du pays Couserans.

Le prêt se ferait aux conditions financières extérieures à Val'Couserans.

Les associations et collectivités de la Communauté de Communes Val'Couserans restent prioritaires sur les réservations.

Adopté à l'unanimité.

POUR	17
CONTRE	0
ABSTENTION	0

## **Points divers :**

### **Point sur la situation du complexe sportif**

Concernant la mise en demeure adressée à l'entreprise RIGARONNE et à Monsieur COSTES son directeur général, aucune réponse n'a été donnée, les travaux n'ont pas repris.

Pour faire suite à la procédure engagée, Maître Ferret est venu le 12 Octobre 2009 sur les lieux pour constater les malfaçons et travaux à reprendre et ceux restant encore à terminer.

Robert Rousset fait part de la difficulté de prise en compte de ce dossier, surtout pour les nouveaux délégués et demande qu'un historique soit établi.

Les propositions de visite sur site avec tous les élus ainsi que d'un historique retraçant sommairement l'évolution de ce projet sont émises par le bureau.

### **Association APPAC : maintien du refuge et de la fourrière à PALETES**

Les communes sont sollicitées par cette association qui se substituerait à la SPA pour poursuivre la gestion du refuge fourrière à compter du 1<sup>er</sup> novembre 2009.

### **Proposition de chantier de jeunes en 2010**

Il y a 4 ans, la commune de LESCURE avait fait appel à ces chantiers de jeunes pour restaurer un clocher et la commune de CLERMONT un an plus tôt pour un pont.

La demande est faite aux communes de réfléchir sur plusieurs types de chantiers à proposer avant la fin de l'année.

### **Demande de l'association alternative VTT pour son siège sociale**

La Mairie d'Erp s'est déjà proposée pour être le siège social de l'association suite à une précédente demande de l'association.

### **Point sur la visite des bâtiments EDF à LACOURT**

Les élus se sont rendus sur le site pour faire la visite des bâtiments EDF le 23/10/09.

Il en est ressorti que les bâtiments sont en bon état et présentent de multiples avantages concernant un futur aménagement, bureaux ou ateliers pour l'agent communal.

Dans l'attente d'une réponse concernant le coût des bâtiments, les élus demandent de faire un projet de coût de travaux d'aménagement, sachant que pour mettre en service ces bâtiments, il faut y amener l'eau et l'électricité. Suite à cette visite, Robert ROUSSET et Joël DUPUY informent qu'ils ont rencontré Eric CAUJOLLE, maître d'œuvre, qui leur a confirmé qu'il serait prêt à faire une première visite gratuite du site afin d'en faire une première approche financière et technique.

### **Point sur les bibliothèques**

Ce point est ajourné.

### **Equipement mobilier et informatique de la bibliothèque de RIVERENERT**

Pour la mise en service de la bibliothèque, une commande de matériel va être faite.

### **Atelier agent d'entretien**

Les communes doivent réfléchir à un local ou une salle disponible.

Fin des points divers.

La séance est levée à 21 heures.

P.CABOS

A.PUJOL

J.DUPUY

R.ROUSSET

J-C DEDIEU

P.AUDABRAM

J-C DEGA

J-M BOINEAU

M.COUSIN

R.SOUQUET

A.TALIEU

J-L BOULET

J-M MONREYSSE

B.PUJOL

R.CLASTRES

E.BOINEAU

R.MEYNARD